

Rapport moral 2022-2023

L'année 2022-2023 a été riche en échanges, en apprentissages, en défis. De multiples projets ont été menés avec une même ambition de promotion de la paix et d'émergence d'une société démocratique, solidaire et durable *via* l'éducation populaire. Ces principes, sur lesquels reposent notre projet associatif, nous semblent aujourd'hui plus pertinents que jamais.

L'année a en effet été marquée par une crise sociale et démocratique majeure, renforcée par le passage en force de la réforme des retraites. Elle l'a été également par les manifestations de plus en plus visibles du changement climatique sur notre territoire (canicules, sécheresse hivernale sans précédent). Enfin, le contexte international reste fortement sous tensions, la guerre en Ukraine n'étant qu'un exemple des trop nombreux conflits armés à travers le monde. Un contexte national et international pas franchement réjouissant donc, mais qui ne fait que renforcer notre envie de porter haut et fort notre projet de concorde universelle.

Ce projet s'est heurté à plusieurs défis en interne aussi. L'association a rencontré d'importants problèmes de trésorerie et est en réelle difficulté financière¹. Plusieurs dysfonctionnements sur les questions de pilotage et d'organisation de l'activité ont également été pointés et ont amené le CA à une volonté de repenser en profondeur l'organisation de la structure. Il a confiance dans le fait de pouvoir s'appuyer pour cela sur une équipe de salarié.es, de volontaires et de bénévoles qui ont montré cette année encore leur engagement pour que vivent nos idéaux communs.

Ce rapport moral a vocation à rendre compte de la conduite politique de l'association Concordia, de la mise en œuvre de son projet associatif et des orientations définies par les adhérent.es, sur la période allant de l'AG de juin 2022 à l'AG de mai 2023. Son format a été retravaillé cette année afin d'être plus concis, plus politique et montrer la dynamique que nous souhaitons impulser pour l'avenir.

1. Les porteur·se·s du projet associatif

→ Une gouvernance jeune et dynamique face à un fort enjeu de recrutement

Le **Conseil d'Administration** est la principale instance de gouvernance de l'association. Ses membres sont bénévoles, élu·es par les adhérent·es lors des Assemblées Générales annuelles pour un mandat de 3 ans.

Lors de l'AG 2022, 5 nouveaux et nouvelles administrateur·ices ont été élu·es, le CA comptait alors 13 membres². 3 d'entre eux ont démissionné au cours de cette année 2022-2023, pour des raisons généralement liées au manque de temps à consacrer à leur engagement et une personne a été retirée des effectifs suite à des absences répétées, conformément aux statuts de l'association. En cette fin d'année, le CA compte donc 9 administrateur·ice·s, dont 4 qui achèveront leur mandat lors de l'AG 2023. L'instance se trouve donc face à un fort enjeu de mobilisation de futurs administrateur·ice·s.

¹ Cf. Rapport financier 2022-2023

² Aude BIRCHEN-COMBESCURE, Jonas CANTA, Julien CHABANNEL, Florent CHANCEL, Lauriane COUDERQ, Elsa DAHAN (Présidente), Fanny FAYOLLE, Arnaud FORESTIER, Charline GAUTIER, Claire IEHL (Trésorière), Hugo JANSEM (Secrétaire), Pierre-Hoel LEMAIRE (Vice-président), Jason VASSEUR

Cette année le CA s'est réuni 6 fois au siège national de l'association. Malgré la volonté de se rendre en région pour échanger avec les salarié-es des délégations, les contraintes de trésorerie ont obligé le CA à se réunir chaque fois à Paris. Ces réunions ont permis de prendre des décisions d'ordre politique et stratégique pour l'association (voir partie 2), mais aussi d'effectuer un important travail de transmission de l'historique de Concordia et de formation des nouveaux et nouvelles administrateur-ices. Une attention a été portée à l'utilisation d'outils d'éducation populaire pour faciliter la participation de tou-te-s et la prise de décision. Ces week-ends de réunion ont aussi permis de renforcer les liens entre membres du CA et d'en faire un collectif soudé, au sein duquel les différentes opinions peuvent s'exprimer librement. En dehors des réunions, 7 groupes de travail ont été constitués, certains avec des salarié-es, afin d'avancer sur différentes thématiques : lieu permanent, parentalité, textes d'orientations, mobilisation bénévoles...

→ Des salarié-es impliquée-es en région et au siège national

Ces effectifs sont marqués par un *turn-over* important de 36 %, similaire à l'an passé (38%). Ce *turn-over* met les équipes au défi d'assurer la continuité du travail, la compréhension du projet, la formation et la transmission au gré des nouvelles arrivées. Mais c'est aussi une opportunité de nourrir la structure de compétences et de visions nouvelles, et de porter notre projet d'éducation populaire en interne par la co-construction perpétuelle de savoirs, de savoir-faire et d'une culture commune, même si la charge et l'organisation du travail ne permettent pas toujours de le faire dans les meilleures conditions. Ce constat a abouti à la décision d'embaucher Laëtitia CHEVROT (ancienne Déléguée Régionale Auvergne) sur une mission courte d'accompagnement des responsables de délégations, afin de capitaliser sur les pratiques existantes et de formaliser des outils facilitant la transmission et la montée en compétences des Délégué·es et Responsables régionaux à leur prise de poste.

³ Les données relatives aux effectifs salariés sont analysées sur l'année civile 2022, contrairement au reste du rapport moral.

Enfin, nous tenons à saluer l'engagement des salarié.es dans les périodes difficiles traversées par l'association cette année, en raison des problèmes de trésorerie notamment.

Au côté des salarié.es, 322 volontaires en Service Civique et 154 volontaires du Corps Européen de Solidarité (CES) se sont engagé.es en volontariat long terme à Concordia en 2022⁴.

Parmi eux, certains s'engagent dans la **Formation des formateurices** (FDF). Ce groupe de 22 bénévoles est chargé de la formation des animateur-ices de chantier (FDA). Depuis l'AG 2022, il a animé 3 semaines et un week-end de formation et s'est réuni sur 6 week-ends pour faire le bilan des FDA 2022, préparer le contenu des formations 2023, approfondir ses pratiques d'animation et tester de nouveaux outils. En 2022, la FDF a travaillé la question des violences sexuelles et sexistes et a intégré un module dans toutes les FDA sur ce sujet. Cette année, un module de formation sur le handicap et le validisme a été créé pour être utilisé en FDA. La FDF incarne ainsi pleinement l'esprit d'apprentissage mutuel et d'innovation propre à l'éducation populaire

Le CSE (Comité Social et Economique), est une instance de dialogue obligatoire entre délégué-es du personnel et représentant-es de l'employeur. Il se réunit chaque mois pour faire le point sur la situation des finances, des ressources humaines et traiter différentes questions soumises par les salarié-es ou le CA. Ces réunions se passent exclusivement en distanciel pour faciliter l'organisation.

⁴ Les données relatives aux effectifs de volontaires sont communiqués sur l'année civile 2022, contrairement au reste du rapport moral.

⁶ Elsa DAHAN, Claire IEHL, Pierre-Hoel LEMAIRE

→ Un projet porté dans nos réseaux

Concordia fait vivre son projet associatif dans différents réseaux. Les principaux au niveau national sont :

Concordia fait vivre son projet associatif dans différents réseaux. Les principaux au niveau national sont :

- ## 2. 2022-2023 en actions

La protection de l'environnement et des écosystèmes est inscrite dans notre projet associatif et fait l'objet d'une orientation dans le texte d'orientations 2021-2024. Cette année nous a donc permis de poursuivre la réflexion autour de l'évolution de nos pratiques et de mettre en œuvre des actions pour nous inscrire pleinement dans la transition écologique.

- La RMC (réunion multi-collèges) de novembre 2022 a fait émerger des pistes d'actions pour accroître notre contribution à la protection de l'environnement. Nous avons réfléchi collectivement aux éco-gestes qui permettraient de réduire notre empreinte carbone sur nos actions et dans notre travail au quotidien (alimentation durable, mobilité douce, isolation des locaux...) ; à la façon de limiter, voire compenser, les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des volontaires à l'international ; mais aussi à la façon de développer davantage les projets de préservation de

l'environnement et de la biodiversité. Enfin, nous avons réfléchi aux actions de sensibilisation que nous pourrions mener et généraliser, afin de permettre à chacun-e de prendre conscience de la nécessité d'agir et des moyens dont nous disposons pour cela.

- **Multiplier les projets environnementaux**

Ces réflexions se traduisent déjà en actes puisque de nombreux chantiers internationaux, projets européens ou de services civiques ont été mis en œuvre autour des questions environnementales. On peut citer l'exemple du projet mené par la Délégation Picardie-Nord Pas de Calais en partenariat avec l'association Picardie Nature qui a accueilli 19 volontaires en Service civique et CES en 2022-2023 pour réaliser des chantiers nature ainsi que des ateliers de sensibilisation à l'environnement. Par ailleurs, d'autres délégations proposent des ateliers de sensibilisation aux questions environnementales et climatiques. La Délégation Centre Val de Loire par exemple, forme chacun·e de ses volontaires à la fresque du climat afin de la porter au monde extérieur et utilise d'autres outils ludiques pour sensibiliser à ces enjeux : "Fresque de la biodiversité", ateliers "Inventons nos vie bas carbone"...

- **Prendre position dans l'espace politique**

Cette année nous avons apporté notre soutien au mouvement des Soulèvements de la terre en signant une tribune pour protester contre la procédure de dissolution dont il faisait l'objet. Ce mouvement soutient les luttes locales contre la destruction des écosystèmes et l'accaparement des ressources. Nous souhaitons à l'avenir multiplier ces prises de positions et les partenariats avec les acteur·ices de la protection de l'environnement.

→ Pour la paix et la démocratie

- **Soutien aux associations ukrainiennes**

L'association Concordia a pour but principal la promotion de la paix et l'amitié entre les peuples depuis sa création au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. À ce titre, nous condamnons l'agression de l'Ukraine par la Russie.

Aux côtés des autres organisations membres de l'Alliance, Concordia a réfléchi aux moyens de soutenir les associations de chantiers ukrainiennes. Le CA a décidé de mettre en place un don possible à destination des associations de chantiers ukrainiennes, lors des inscriptions sur nos chantiers.

- **Pour la paix sociale et la démocratie, contre la réforme des retraites et les violences**

Quand nous pensons démocratie, nous pensons débats, urnes, votes, échanges mais certainement pas à un groupe minoritaire imposant un de leurs choix à la majorité. Ainsi, au vu du déni de démocratie non pas initié mais attisé avec la réforme des retraites, Concordia a publié un communiqué de presse pour défendre les valeurs de paix et de démocratie bafouées cette année.

Nous nous réjouissons d'avoir pu porter notre parole et nos idées à l'extérieur et souhaitons multiplier les prises de positions sur ces questions de paix et de démocratie qui nous sont chères.

- **Pour une alternative au SNU**

Concordia refuse de s'inscrire dans la poursuite du service national universel (SNU) dont la démarche a été initiée en 2017 par le Président de la République. L'association s'oppose à l'aspect obligatoire du dispositif, contraire à l'engagement citoyen choisi qu'elle défend, et dénonce le retour à un service rappelant celui du service militaire.

En 2022, des membres du CA ont participé aux réunions du collectif pour une alternative au SNU au cours desquelles se sont dessinées plusieurs actions et partage d'informations quant aux rendez-vous et actions prises par le gouvernement.

Cette année fut ponctuée par une lettre ouverte écrite par le collectif « Jeunesse Citoyenneté Émancipation » dont nous faisons partie, qui s'oppose à la dimension obligatoire du Service national universel (SNU). Le collectif regroupe des syndicats, des associations de jeunesse, d'éducation populaire, de défense des droits, qui ne se retrouvent pas dans la philosophie actuelle du SNU.

Nous nous inquiétons de voir se multiplier les atteintes aux libertés associatives et ce que nous percevons comme une volonté de mettre les associations “au pas”, en menaçant de supprimer les subventions ou de dissoudre les associations lorsqu’elles mènent des actions ou offrent des espaces d’expression qui déplaisent aux pouvoirs publics. Après la Fédération des centres sociaux inspectée en 2020, c’est la Ligue de l’enseignement qui s’est vue menacée en juin 2022 de perdre les subventions de la région Ile-de-France, pour avoir organisé un concours d’éloquence lors duquel certain-es jeunes se sont montré-es critiques à l’égard de la laïcité. Nous avons fait le choix de soutenir la Ligue de l’enseignement en signant une tribune en réponse à la controverse dont elle faisait l’objet.

- **Création d'un groupe national de bénévoles**

Par ailleurs, sur un plan plus local, nous nous réjouissons des nombreux événements qui ont eu lieu tout au long de l'année pour faire vivre cette vie associative, notamment avec les PCR (post chantier régionaux) qui ont su être maintenus et ont consolidé la dynamique bénévole enclenchée avec les chantiers. De même, les cafés-débats, soirées jeux, soirées formelles et informelles réalisés tout au long de l'année dans les délégations ont permis de créer plus de liens et de nous rappeler que Concordia est aussi et avant tout une association où il fait bon vivre, partager, se rencontrer et que l'on peut s'amuser en avançant ensemble vers nos objectifs communs.

- **Lieu permanent**

Reprenant les réflexions de la RMC de novembre 2022 avec des temps sur le lieu permanent ainsi que des échanges récurrents au sein de l'association, un groupe de travail s'est créé avec des bénévoles, administrateur·rices et salarié·es, seule équipe à ce jour qui regroupe ces 3 instances.

Ce groupe s'est réuni trois fois pour comprendre les attentes, apports et craintes de chacun·e, regrouper des exemples concrets d'initiatives territoriales et se les partager pour s'en inspirer et développer un langage commun sur les tiers-lieux. Le groupe a également repris et mis à jour un cahier des charges pour définir une stratégie de recherche plus efficiente.

→ Pour le bien-être des salarié.es

- **Parentalité *friendly***

La découverte du label "employeur maternité *friendly*" nous a permis de nous questionner sur nos propres pratiques concernant l'accompagnement des salarié-es sur les questions relatives à la parentalité. Un groupe de travail administrateur-ices et salarié-es s'est créé et s'est réuni plusieurs fois afin de comprendre ce qui était mis en pratique actuellement, ce que nous pourrions améliorer et comment le mettre en place. Ce groupe de travail s'est réuni 4 fois depuis la dernière RMC. S'il a été créé initialement pour porter une réflexion autour des droits des salarié-es parents, il souhaite également élargir ses axes de réflexion à d'autres thématiques comme la formation des managers à l'annonce d'une grossesse, la possibilité pour un-e salarié-e d'obtenir des jours d'absence pour raisons d'IVG ou de grossesse interrompue. Plus largement, il est un espace d'échange et de réflexion, pour soutenir les salarié.e.s dans les différentes étapes auxquelles ils.elles peuvent être confronté.e.s.

Dans cette optique d'information et transmission, un document récapitulatif des droits des salarié·es relatifs aux questions de parentalité issus de la convention collective ECLAT - dont dépend Concordia - a été créé et sera présenté lors de l'assemblée générale. Ce document a été conçu afin de permettre à chacun·e de mieux prendre connaissance et bénéficier de ses droits. De plus, afin d'améliorer ce cadre de travail existant, plusieurs réflexions émergent dont notamment celle des gardes d'enfants lors des évènements comme l'AG. Ce groupe est ouvert à tous et toutes, notamment aux personnes sans enfants, indépendamment du modèle familial dans lequel ils.elles s'inscrivent.

- **Réflexion sur une réorganisation du travail**

Comme évoqué précédemment, plusieurs dysfonctionnements nous laissent penser que l'organisation actuelle de la structure salariée ne correspond plus aux besoins de l'activité qui a évolué, s'est accrue et diversifiée ces dernières années. Afin de permettre aux salarié.es de travailler dans de bonnes conditions et de continuer de porter notre projet, le CA a décidé de mener une réflexion conjointe avec les salarié.es dans la continuité du travail effectué dans le cadre de l'accompagnement extérieur. Le tout premier jalon de cette réorganisation a été posé cette année par la communication à l'équipe salariée de cette ambition d'amélioration du fonctionnement de notre structure.

3. Perspectives et défis

→ **Pérenniser le modèle économique**

Cette année, l'association a fait face à des difficultés de trésorerie (cf. Rapport Financier). Cette situation, de plus en plus récurrente, questionne sur la pérennité du modèle économique actuel de Concordia. C'est pourquoi, une réflexion sur ce modèle est urgente afin de garantir la survie de

l'association. Elle a déjà commencé, via un accompagnement extérieur et devra être poursuivi dans l'année à venir. Un plan d'action a été défini.

→ Adapter la structure aux évolutions récentes de Concordia et de ses activités

Au-delà du modèle économique, la structure de Concordia doit évoluer. Ceci afin de répondre aux évolutions de nos activités et des contextes territoriaux. Nous devons garantir aux personnes impliquées dans la vie de l'association un espace de travail sain. Ainsi ce futur modèle devra permettre aux salariés une rémunération correcte et de bonnes conditions de travail. Mais aussi, il devra permettre aux bénévoles et volontaires de s'impliquer dans le projet de Concordia.

→ **Poursuivre les efforts de mobilisation bénévole**

En effet, une association sans bénéficiaire n'en a que le nom. Il est important que toute personne convaincue par le projet de Concordia puisse s'y impliquer si elle le souhaite et à la mesure de ses moyens. Nous devons poursuivre nos efforts afin de mobiliser le plus de bénévoles possible, pour garantir la vie démocratique de l'association et développer ses activités.

→ Prendre davantage position dans l'espace public

Faire connaître l'association à un public plus large est un moyen efficace de mobilisation. Pour cela, il existe plusieurs méthodes, parmi lesquelles la prise de positions dans l'espace public. Porter notre voix de manière plus fréquente sur des sujets d'actualité liés au projet de Concordia comme la promotion de la paix, l'éducation populaire, le volontariat, ou la liberté d'expression et de circulation, pourrait nous faire connaître à des personnes sensibles à ces causes et les amener à militer avec nous. Cela nous permettra aussi de jouer pleinement notre rôle de contre-pouvoir en interpellant les pouvoirs publics sur ces sujets qui nous sont chers.

CONCLUSION

L'année que Concordia a traversée a été semée d'embûches et est pleine de rebondissements, mais elle a, pour un an de plus, permis l'aboutissement de projets les plus enthousiasmants les uns que les autres. Ils sont le témoin de la portée que peuvent avoir les actions menées sur les territoires, en lien avec la population locale et les jeunes, afin de promouvoir les valeurs de concorde universelle entre les peuples. Le Conseil d'Administration souhaite avant tout faire perdurer le projet et les valeurs de l'association, le plus longtemps possible. Déjà 73 ans que nous tâchons de faire vivre notre utopie, mais nous souhaitons aller plus loin.

L'augmentation de différentes charges et la baisse globale d'activité dûe à des modèles de financements qui amènent leurs lots d'incertitudes constituent un obstacle à la sérénité financière à laquelle nous aspirons, afin de pouvoir continuer de diffuser et de faire rayonner notre projet associatif pour de nombreuses années encore. La rentabilité de certaines de nos activités se pose, et l'organisation du travail pour l'équipe salariée également. En effet, nous défendons des conditions de travail épanouissantes et enthousiasmantes pour les salarié.e.s qui construisent et développent les projets dans les délégations, et sans qui rien ne serait aujourd'hui possible, à l'heure où nous avons besoin plus que jamais de remobiliser nos bénévoles.

L'éducation populaire est une perpétuelle remise en question qui permet d'évoluer au gré des changements que le monde subit, la gouvernance de Concordia se veut elle aussi organique et transformative en intégrant toutes les énergies et engagements qui souhaitent faire corps. Ce rapport moral dépeint une réalité qui nous pousse à dessiner de nouvelles intentions, de nouveaux chemins et de construire ensemble, ailleurs et autrement.